

La chauve-souris : l'alliée méconnue contre les moustiques



À SAVOIR

Toutes les espèces de chauves-souris présentes en France sont protégées ! Il est donc interdit de leur nuire d'une quelconque manière.

Pour aller plus loin :

« Opération Refuge pour les Chauves-souris »

<http://www.sfepm.org>



Une bête qui vous veut du bien !

Dans le monde animal, notre alliée la plus redoutable pour lutter contre les moustiques porte le nom terrifiant de « pipistrelle »... Cette espèce de chauve-souris, très présente dans le sud de la France, ne se nourrit que d'insectes. Ne vous fiez pas à sa petite taille : elle peut dévorer plusieurs milliers de moustiques par nuit !

Ainsi, si vous voyez quelques-unes de ces créatures nocturnes voler au-dessus de vos têtes, pas d'inquiétude : c'est qu'un nuage de moucherons ou de moustiques n'est pas très loin. Plutôt craintive, la chauve-souris n'approche pas les humains, et n'est pas du tout intéressée par votre sang, n'en déplaise à la littérature fantastique ! Aucun risque, donc, qu'elle fonce dans vos cheveux : son vol est incroyablement

précis grâce aux ultrasons qu'elle émet, permettant de détecter des objets et des corps avec une grande finesse.

Des chauves-souris en ville ?

La pipistrelle aime les zones urbaines, à plus forte raison que c'est là que s'y concentrent les moustiques. Ainsi, vous avez peut-être déjà eu l'occasion de voir une petite chauve-souris voler entre les toits, se nicher derrière un volet ou à l'intérieur d'un grenier... Contrairement aux oiseaux, elle ne fabrique pas de nid, et on ne constate aucune dégradation dans les endroits où elle choisit d'élire domicile, le temps d'une saison.

Si vous souhaitez vous débarrasser des moustiques qui rôdent près de chez vous, n'hésitez pas à installer des nids adaptés, en hauteur, pour

accueillir ces petits chiroptères. Les bricoleurs trouveront aisément sur internet des plans pour les construire eux-mêmes, sinon, vous trouverez votre bonheur dans les jardineries, pour une vingtaine d'euros.

Y-a-t-il des risques sanitaires ?

Comme beaucoup d'animaux sauvages, les chauves-souris peuvent être porteuses de maladies. Cela étant dit, leurs déjections ne représentent pas de risque sanitaire dangereux, et elles ne mordent pas sciemment les humains, à moins de se sentir en danger. Par précaution, on conseille donc de porter des gants épais si vous êtes amenés à manipuler une chauve-souris ; mais le mieux encore est de la laisser tranquille !

En conclusion, ce petit mammifère volant n'a rien de sinistre et représente une aide précieuse pour lutter contre la prolifération des moustiques dans notre département. Il y a tout intérêt, donc, à participer à la réhabilitation des chauves-souris en ville !

